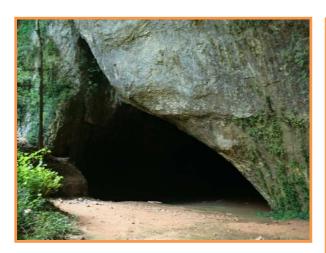
Guide méthodologique









de hiérarchisation des sites protégés et à protéger à Chiroptères



Novembre 2013

PREAMBULE

Dans le cadre du 2^{ème} Plan National d'Actions en faveur des Chiroptères (2009-2013), **l'action**

n°3 prévoit l'actualisation de l'inventaire des gîtes protégés et à protéger pour les Chiroptères. Cette mise à jour de la liste de 2004 établie par la SFEPM doit permettre d'identifier de nouveaux gîtes en fonction de l'évolution des connaissances et d'assurer leur

mise en protection.

Pour ce faire, un groupe de travail composé d'experts chiroptérologues a proposé une réévaluation de la méthode de hiérarchisation des gîtes. La méthodologie proposée ci-après

est issue de la méthode de hiérarchisation existante (Roué, 2004) et de la méthodologie

élaborée par le CSRPN Languedoc-Roussillon.

Composition du groupe de travail : Ladislas BIEGALA, Alice BRISORGUEIL, Thomas DUBOS,

Benjamin MEME-LAFOND, Emmanuel PARMENTIER, Roman PAVISSE, Sébastien ROUE,

Audrey TAPIERO, Olivier VINET, Laurent TILLON

Qu'ils soient vivement remerciés!

L'action n°2 prévoit de recenser annuellement les gîtes à protéger d'importance

internationale et nationale dont 5 seront à protéger annuellement. Des aménagements et

des protections adéquates seront à identifier pour chacun de ces gîtes.

SOMMAIRE

1. Note d'évaluation du site

2. Le cas des gîtes arboricoles

3. Le cas des sites de swarming

4. Exemples

Annexes

Photos de couverture : Audrey TAPIERO

<u>Citation recommandée de l'indice</u>: indice de hiérarchisation des gîtes d'importance à Chiroptères en France métropolitaine, PNAC2, 2013

1. Note d'évaluation du site

La note d'évaluation du site est obtenue par : Ke (Tg x lc)

Ke: Coefficient de l'espèce, calculé à partir de la note de sensibilité de l'espèce (cf. encadré ci-dessous) et du niveau d'importance au sein de chaque entité biogéographique (méthode détaillée en *annexe* 1).

Ke = Note de sensibilité + Note de responsabilité régionale

Note de sensibilité :

- 4 : Rhinolophe de Méhely
- **3** : Minioptère de Schreibers, Murin d'Alcathoe, Murin de Bechstein, Murin de Capaccini, Murin du Maghreb, Murin d'Escalera
- 2 : Grand Murin, Grande Noctule, Molosse de Cestoni, Murin de Brandt, Murin de Natterer, Murin des marais, Oreillard montagnard, Oreillard roux, Petit Murin, Rhinolophe euryale
- 1: Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe, Murin à moustaches, Murin à oreilles échancrées, Murin de Daubenton, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard gris, Petit Rhinolophe, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée, Sérotine bicolore, Sérotine commune, Sérotine de Nilsson, Vespère de Savi
- 0 : Pipistrelle commune, Pipistrelle de Kuhl

Le calcul des notes de sensibilité de l'espèce et de responsabilité régionale se trouvent en annexes 2 et 3.

Tg: Type de gîte,

Reproduction (R), Hivernage (H), Estivage (E), Transit (T)

Les gîtes R et H sont multipliés par 2 du fait de leur importance dans la biologie des Chiroptères.

Remarques:

- en cas de transit printanier et automnal, la note du Tg est également multipliée par 2.
- le transit d'une espèce n'est comptabilisé qu'à partir du moment où des effectifs sont significativement supérieurs aux effectifs hivernaux ou estivants (cas des colonies résiduelles).
- le swarming, s'il est associé à une autre fonction biologique (hibernation par exemple), n'est pas comptabilisé, ce sera la note d'hibernation qui sera prise en compte. Si seul le swarming est fonctionnel dans un site, aucun mode de calcul ne sera associé, le site en lui-même revêtant une importance primordiale, il sera remonté au niveau national pour une protection prioritaire (détails dans le chapitre « Le cas des sites de swarming »).

Ic: Importance des colonies,

1: 5≤lc<20

2:20≤lc<100

3:100≤lc<300

4:300≤lc<1000

5 : 1 000≤lc<10000

6 : Ic≥10 000

Remarques:

Les effectifs comptabilisés sont les individus adultes.

- L'effectif à prendre en compte est l'effectif maximum sur un pas de temps de 5 ans en priorité, voire sur 10 ans si la donnée n'est pas disponible dans les 5 dernières années.
- Pour les réseaux de gîtes, le calcul se fait sur les effectifs cumulés des différents gîtes sur une même année, et non pas sur les effectifs maximums de chaque gîte sur la période. La définition des réseaux de gîtes actuellement disponible est celle concernant le Petit rhinolophe (ARTHUR L, S. AULAGNIER, B. FAUVEL P. GIOSA, A. HAQUART, G. ISSARTEL, J. ROS & S.G. ROUÉ. 2000. Suivi des populations des espèces jugées prioritaires. Année 1999. Rapport Plan de Restauration des Chiroptères, SFEPM, Paris, 23 pp.) "Certains sites sont des complexes de cavités, ce choix a été imposé par la mobilité des populations d'une année sur l'autre au sein d'un réseau de cavités (périmètre inférieur à 5 km de rayon) et afin de travailler sur des populations locales plus importantes."

Tgxlc = 2xlcR + 2xlcH + 1xlcE + 1xlcT

Ce calcul se fait pour chaque espèce présente dans la cavité sur des effectifs supérieurs à 5.

Evaluation finale du site: (Ke1(Tg1xlc1) + Ke2(Tg2xlc2) + - - - + Ken(Tgnxlcn))

La **hiérarchisation** des sites à chiroptères doit permettre de désigner, pour chaque site, une importance relative répartie selon trois classes. Deux niveaux de hiérarchisation sont définis en fonction de la catégorie de gîtes :

- gîtes hypogés : grotte, mine, tunnel, cave, fortification, puits, carrière
- gîtes épigés : combles de château/fortification, d'église, de maison/immeuble, grange/écurie, ponts

Les gîtes mixtes sont définis comme des gîtes avec une partie en hypogé et une partie en épigé.

Gîtes hypogés et mixtes

- site d'intérêt **international** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **200** points **0u** accueille plus de 10% des effectifs nationaux d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats.
- site d'intérêt **national** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **100** points **ou** accueille plus de 5% des effectifs nationaux d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats.
- site d'intérêt **régional** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **50** points (**ou** accueille 2% des effectifs biogéographique d'une espèce de l'annexe Il de la Directive Habitats)

Gîtes épigés

- site d'intérêt **international** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **100** points
- site d'intérêt **national** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **50** points **0u** plus de 5% des effectifs nationaux d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats.
- site d'intérêt **régional** : le site recueille une note d'évaluation supérieure à **30** points (**ou** 2% des effectifs biogéographiques d'une espèce de l'annexe II de la Directive Habitats)

Un tableau automatique de calcul de la note est disponible (tableau Evaluationgîtes FINAL)

Remarques:

• la notation parallèle (se référant aux effectifs nationaux et de la région biogéographique) se réfère aux effectifs des espèces de l'annexe II présentes dans le site.

2. Le cas des gîtes arboricoles

Les gîtes arboricoles feront l'objet de discussions ultérieures. Cet indice de hiérarchisation ne s'applique donc pas à ce type de gîte.

3. Le cas des sites de swarming

Définition proposée du **SWARMING** (d'après la définition de B. Fenton - 1969 - complétée par J. Altringham — 2003 - basée sur sa propre expérience et amendée par des notes et publications françaises — LE HOUEDEC et al., 2008; SUDRAUD ET OUVRARD, 2011; et des avis et remarques du groupe de travail de l'action n°2 et 3 du Plan National d'Actions Chiroptères ainsi que des chiroptérologues suisses via Cyril Schönbächler et anglais via Anita Glover).

Cette définition sera amenée à évoluer en fonction des connaissances :

- regroupement d'un grand nombre d'individus (supérieur à la population immédiatement en périphérie), le plus souvent de plusieurs espèces, dans l'entrée et/ou autour des sites souterrains ;

- d'août à novembre (cela dépend de la localisation du site et des espèces), avec un pic d'activité maximale généralement en septembre ;
- un site de swarming peut également être un site d'hibernation ;
- arrivée des individus « en masse » quelques heures (3 heures) après le coucher du soleil et le phénomène se poursuit sur le reste de la nuit (pendant un minimum de 4-5 heures);
- majorité de mâles présents (de 80% jusqu'à 95%), sexuellement actifs ;
- comportement de poursuite entre les individus;
- très grande fidélité au site;
- les espèces : au vu des expériences françaises, suisses et anglaises, ce comportement concerne l'ensemble des Myotis et des Plecotus. Des suspicions existent sur l'activité de swarming des Rhinolophus, Miniopterus, Pipistrellus et Barbastellus (GOTTFRIED, 2009 ; SUDRAUD & OUVRARD, 2011), etc.

Le swarming est d'une grande importance dans le cycle biologique des Chiroptères. Les études concernant ce comportement sont primordiales et les sites identifiés pour cette activité doivent être conservés. La fonction supposée du swarming serait : accouplement, flux de gènes, apprentissage pour les jeunes des sites importants pour l'hibernation, les individus pouvant visiter plusieurs sites en une seule nuit.

Les sites identifiés comme des sites de swarming d'après la définition ci-dessus ne seront pas hiérarchisés d'après cet indice. Un listing régional sera établi et remonté au niveau national (tableau Evaluationgîtes FINAL)

Une vigilance devra alors être opérée sur ces sites, au vu de l'importance du swarming dans le cycle biologique des espèces.

4. EXEMPLES

- cas d'un gîte souterrain dans le Nord-Est

Nb d'individus	Type de gîte	Espèce	Année	Responsabil ité Régionale	Sensibilité	Ke	Тg	Lc	Evaluation par espèce	Evaluation finale du site
		Barbastelle								
7	Н	d'Europe	2007-2011	2	1	3	2	1	6	
4	Н	Murin de Bechstein	2007-2011	2	3	5	2	0	0	
6	Н	Murin de Brandt	2007-2011	3	2	5	2	1	10	
17		Murin de Daubenton	2007-2011	1	1	2	2		4	
17	11	Murin à oreilles	2007-2011	1		2	2	1	4	
64	Н	échancrées	2007-2011	2	1	3	2	2	12	
31	Н	Grand Murin	2007-2011	4	2	6	2	2	24	82
80	Н	Murin à moustaches	2007-2011	1	1	2	2	2	8	
1	Н	Murin de Natterer	2007-2011	2	2	4	2	0	0	
3	Н	Oreillard roux	2007-2011	2	2	4	2	0	0	
1	Н	Oreillard gris	2007-2011	1	1	2	2	0	0	
16		Grand Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	1	6	
147	Н	Petit Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	2	12	

Note finale = 82 = site d'intérêt régional

- cas d'un gîte de reproduction et d'hibernation d'une espèce dans le Nord-Est

Nb d'individus	Type de gîte	Espèce	Année	Responsabil ité Régionale	Sensibilité	Ке	Tg	Lc	Evaluation par espèce	Evaluation finale du site
		Petit								
22	R	Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	2	12	
		Petit								
6	Н	Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	1	6	66
		Grand								66
500	R	Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	4	24	
317		Grand Rhinolophe	2007-2011	2	1	3	2	4	24	

Note finale = 66 = site d'intérêt régional

ANNEXES

- Annexe 1 : mode de calcul du coefficient de l'espèce Ke
- Annexe 2 : Note de sensibilité par espèce
- Annexe 3 : Note de responsabilité régionale par espèce et par région biogéographique
- Annexe 4 : effectifs des espèces de l'annexe II de la DHFF par région biogéographique
- Annexe 5 : indice de hiérarchisation (Roué, 2004) : ancienne méthodologie
- Annexe 6 : Méthode de hiérarchisation des enjeux de conservation en Languedoc-Roussillon : base de la méthode PNAC2, 2013

Annexe 1 : mode de calcul du coefficient de l'espèce Ke

Le calcul du coefficient de l'espèce, Ke, basé sur la méthodologie du CSRPN Languedoc-Roussillon (disponible sur : http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Methode de hierarchisation des enjeux Natura 2000 definition cle7e13ff.pdf), se fait en 2 étapes :

1. Evaluation de la note de sensibilité de chaque espèce

La note est obtenue grâce au calcul suivant : (indice 1+((indice 2a+indice 2b)/2)+indice 3+indice 4*2)/5

- aire de répartition (indice 1)

- 4: France
- 3 : Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement
- 2 : Paléarctique occidental
- 1 : Paléarctique ou Monde

- amplitude écologique (indice 2)

- * des gîtes de mise-bas d'une part (indice 2a)
- * des terrains de chasse d'autre part (indice 2b)
- 4: espèce d'amplitude écologique très étroite, espèce lié à un type d'habitat
- **2** : espèce d'amplitude écologique **restreinte**, induisant une fragmentation de sa répartition, mais pouvant être liée à plusieurs types d'habitats
- **0** : espèce d'amplitude écologique large, utilisant une large gamme d'habitats pour se reproduire

- niveau d'effectifs (indice 3)

- 4: espèce très rare en Europe et en France avec des effectifs très faibles ou très peu de localités
- **3** : espèce rare en Europe et en France avec des effectifs faibles ou peu de localités connues (ex : Murin du Maghreb)
- 2 : espèce encore bien représentée en Europe et/ou en France sans être toutefois abondante (ex : Grand Rhinolophe)
- 1: espèce fréquente en Europe et/ou en France avec des effectifs importants ne compromettant pas, à moyen terme, l'avenir de l'espèce (ex : Oreillard gris)
- 0: espèce très commune avec des effectifs très importants (ex : Pipistrelle commune)

- dynamique des populations en France (indice 4)

- 4 : disparu d'une grande partie de leur aire d'origine
- **3**: effectifs, localités ou surfaces en **forte régression** (régression rapide) et/ou dont l'aire d'origine tend à se réduire

- 2 : effectifs, localités ou surfaces sont en régression lente
- 1: effectifs, localités ou surfaces sont stable
- **0**: effectifs, localités ou surfaces sont en expansion

2. Evaluation de la note de responsabilité régionale

La note de responsabilité régionale est basée sur le niveau d'importance de chaque espèce au sein des différentes régions biogéographiques*. La note se définit comme suit :

- 4: très forte : responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce (plus de 10% de l'aire de distribution européenne et /ou mondiale et/ou plus de 50% de la population française)
- **3** : **forte** responsabilité de la région dans la conservation d'une espèce en France (entre 25 et 50% de l'aire de distribution ou des effectifs connus en France)
- 2 : modérée : responsabilité dans la conservation d'un noyau de population isolé (limite d'aire...) (au sein d'une région biogéographique)
- 1: faible peu ou pas de responsabilité dans la conservation d'une espèce

^{*}Les 6 régions biogéographiques françaises sont :

Grand Nord	Nord Ouest	Nord Est	Centre	Sud Ouest	Sud Est
Nord	Basse Normandie	Alsace	Auvergne	Aquitaine	Corse
Ile de France	Bretagne	Champagne-Ardenne	Bourgogne	Limousin	Languedoc-Roussillon
Haute Normandie	Pays de la Loire	Franche comté	Centre	Midi-Pyrénées	PACA
Picardie	Poitou-Charentes	Lorraine			Rhône Alpes

Annexe 2 : Note de sensibilité par espèce

				N	ote de sensibilité							Note	Note totale Ke =
Espèce	Indice 1 : aire de répartition		Indice 2a : Amplitude éco gîte de mise-bas	ologique	Indice 2b : Amplitude éco terrains de chasso		Indice 3 : niveau d'effo	Indice 4 : Dynamiq des populations		Note sensibilité totale	Responsabilité régionale	Note sensibilité + Note responsabilité régionale	
Barbastelle d'Europe	Paléarctique occidental	2	Large	0	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Grand Murin	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Grand Rhinolophe	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Grande noctule	Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Restreinte	2	Très rare	4	Stable	1	2		
Minioptère de Schreibers	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Large	0	Bien représentée	2	Forte régression	3	3		
Molosse de Cestoni	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Restreinte	2	Large	0	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Murin à moustaches	Paléarctique occidental	2	Large	0	Restreinte	2	Fréquente	1	Stable	1	1		
Murin à oreilles échancrées	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	En expansion	0	1		
Murin d'Alcathoe	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Très étroite	4	Bien représentée	2	Régression lente	2	3		
Murin de Bechstein	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Très étroite	4	Bien représentée	2	Régression lente	2	3	1	
Murin de Brandt	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Rare	3	Régression lente	2	2		
Murin de Capaccini	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Rare	3	Régression lente	2	3		
Murin de Daubenton	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Commune	0	Stable	1	1		
Murin de Natterer	Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Régression lente	2	2		
Murin des marais	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Régression lente	2	2	33	
Murin du Maghreb	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Rare	3	Régression lente	2	3	e)	
Murin Escalera	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Très rare	4	Régression lente	2	3	<u>ê</u>	
Noctule commune	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Bien représentée	2	Stable	1	1	annexe	
Noctule de Leisler	Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Large	0	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Oreillard gris	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Large	0	Large	0	Fréquente	1	Stable	1	1	Ç.	
Oreillard montagnard	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Rare	3	Régression lente	2	2		
Oreillard roux	Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Petit Murin	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Très étroite	4	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Petit Rhinolophe	Paléarctique ou monde	1	Restreinte	2	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Pipistrelle commune	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Commune	0	En expansion	0	0		
Pipistrelle de Kuhl	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Commune	0	En expansion	0	0		
Pipistrelle de Nathusius	Paléarctique occidental	2	Restreinte	2	Large	0	Bien représentée	2	Stable	1	1		
Pipistrelle pygmée	Paléarctique occidental	2	Large	0	Large	0	Fréquente	1	Stable	1	1		
Rhinolophe de Mehely	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Très rare	4	Disparu	4	4		
Rhinolophe euryale	Méditerranée ou Europe de l'Ouest uniquement	3	Très étroite	4	Restreinte	2	Bien représentée	2	Stable	1	2		
Sérotine bicolore	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Restreinte	2	Rare	3	Stable	1	1		
Sérotine commune	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Commune	0	Stable	1	1		
Sérotine de Nilsson	Paléarctique ou monde	1	Large	0	Large	0	Rare	3	Stable	1	1		
Vespère de Savi	Paléarctique occidental	2	Large	0	Large	0	Fréquente	1	Stable	1	1		

Annexe 3 : Note de responsabilité régionale par espèce et par région biogéographique

	Nord Basse Normandie Bretagne Pays de la Loire Poitou-Charentes Lorraine Centre Bourgogne Centre Midi-Pyréné Midi-Pyréné								
Espèce	Nord Ile de France Haute Normandie	Basse Normandie Bretagne Pays de la Loire	Alsace Champagne-Ardenne Franche comté	Auvergne Bourgogne	Sud Ouest Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées	Sud Est Corse Languedoc-Roussillon PACA Rhône Alpes			
Barbastelle d'Europe	2	3	2	2	3	2			
Grand Murin	2	2	4	3	2	2			
Grand Rhinolophe	2	4	2	2	3	2			
Grande noctule		1		2	3	2			
Minioptère de Schreibers		3	2	2	3	4			
Molosse de Cestoni			1	1	2	4			
Murin à moustaches	2	2	1	2	1	1			
Murin à oreilles échancrées	2	3	2	3	2	3			
Murin d'Alcathoe	2	2	2	1	1	2			
Murin de Bechstein	2	3	2	2	2	2			
Murin de Brandt	2	1	3	1	1	2			
Murin de Capaccini						4			
Murin de Daubenton	1	1	1	1	2	1			
Murin de Natterer	2	2	2	1	1	2			
Murin des marais	4		1						
Murin du Maghreb						4			
Murin Escalera						4			
Noctule commune	1	1	2	2	1	1			
Noctule de Leisler	1	1	1	1	1	1			
Oreillard gris	1	1	1	1	1	2			
Oreillard montagnard					3	4			
Oreillard roux	1	1	2	1	1	1			
Petit Murin			1	1	3	3			
Petit Rhinolophe	2	2	2	3	3	3			
Pipistrelle commune	1	1	1	1	1	1			
Pipistrelle de Kuhl	1	1	1	1	1	3			
Pipistrelle de Nathusius	2	2	2	1	2	2			
Pipistrelle pygmée	1	1	1	1	1	3			
Rhinolophe de Mehely						4			
Rhinolophe euryale		2	2	2	4	3			
Sérotine bicolore	1		2	1	1	2			
Sérotine commune	1	1	1	1	1	1			
Sérotine de Nilsson			3	2		2			
Vespère de Savi			1	2	2	3			

Note de 1 (faible) à 4 (très forte)

<u>Remarque</u> : pour les .sp = mettre la note la plus faible du genre. Cette note pourra être réévaluée en fonction des suivis.

Annexe 4 : Effectifs des espèces de l'annexe II de la DHFF par région biogéographique

Données hiver 2007-2008 à 2012-2013 et été 2007 à été 2012 (meilleur score des 5 dernières années arrondie (extrapollation possible à la marge) ; à défaut, un chiffre de maximum 10 ans

données hiver 2007-2008 à 2012-	2013 et été 2007 à été 2012 (meilleur	GRAI	ND NORD				NORD EST			SUD EST				SUD	OUEST			CENTRE			NOF	RD OUEST			TOTAUX
score des 5 dernières années a	rondie (extrapollation possible à la				TOTAL GRAND NORD			TOTAL NORD EST				TOTAL SUD EST				TOTAL SUD OUEST			TOTAL CENTRE					TOTAL NORD OUEST	
marge) ; à défaut, u	n chiffre de max 10 ans)	Picardie Haute-Normandie	lle de France	Nord Pas de Calais		Alsace Lo	raine Franche-Comté Champagne-Ardenn		Corse	Languedoc-Roussillon Rhône-Alpes	PACA		Aquitair	ine Limou	sin Midi Pyrén	ées	Bourgog	ne Centre Auv	ergne	Basse-Normandie	Bretagne	Poitou-Charentes	Pays de la Loire		
Grand rhinolophe	Repro (en femelles)	692 151		0 54	4	97 0	3723 2051 8	6634	1000	1500 345	3018	89	968	4369	551	1806 97	26 1	253 2457	1800 551	10 801	5275	2220	3520	11816	43551
Grand minotophe	Hiver (en individus)	1137 569	6	4 124	4 1	394 2	5089 1750 23	9229	500	4200 200	733	74	133 8	8228	898 10)780 19 9	06 3.	581 5226	800 960	7 2958	6078	7000	7170	23206	71275
Rhinolophe euryale	Repro (en femelles)	0 0		0 0	0	0 0	0 200	0 200	1000	6000 100	117	81	117	7794	285 1	3204 213	83	24 800	0 82	24 0	0	1970	0	1970	32394
Killiolophe ediyale	Hiver (en individus)	0 0		0 0	0	0 0	0 151	0 151	300	3600 90	50	48	350	4354	381	3355 130	90	8 394	30 43	12 0	0	780	35	815	19338
Petit rhinolophe	Repro (en femelles)	2784 34	4	0 0	0 2	358 107	5303 3201 170	0 10371	10000	3200 350	4472	211	172	7449	248	5827 13 5	24 6	519 1671	3500 1169	00 508	2246	470	770	3994	63609
reat minotophe	Hiver (en individus)	5470 250	20	7 5	5	32 13	1881 1950 15	7 5421	1000	2000 300	470	64	470	3448	772	1499 87	19 4	063 3084	1000 814	932	353	1395	1405	4085	38774
Rhinolophe de Mehely	Repro (en femelles)	0		0 0	0	0 0	0 0	0	0	0	0 0		0	0	0	0	0			0				0	0
Killiolophie de menery	Hiver (en individus)	0		0 0	0	0 0	0 0	0	0	0	0		0	0	0	0	0			0				0	0
Murin de Capaccini	Repro (en femelles)	0		0 0	0	0 0	0 0	0	1000	4000 120	1445	76	645	0	0	0	0			0				0	7645
muriii de Capacciiii	Hiver (en individus)	0		0 0	0	0 0	0 0	0	10	280 7	444	8	308	0	0	0	0			0				0	808
Murin des marais	Repro (en femelles)	0		0 35	5	35 0	0 0	0	0	0	0 0		0	0	0	0	0			0				0	35
Muriii des marais	Hiver (en individus)	0		0 10	0	10 0	0 0	0	0	0	0 0		0	0	0	0	0			0				0	10
Murin de Bechstein	Repro (en femelles)	0		0 65	5	65 65	107 70	0 242	230	0 120	145	15	575	34	0	94 1	28	44 0	50 9	94				0	2104
Mullii de Declistelli	Hiver (en individus)	118 43	1	0 55	5	226 50	89 15 1:	284	0	2 5	1 40		93	146	6	35	87	130 206	20 35	55	36	20	185	296	1442
Murin du Maghreb	Repro (en femelles)	0		0 0	0	0 0	0 0	0	3000	0	0 0	30	000	0	0	0	0			0				0	3000
Muriii da Magilieb	Hiver (en individus)	0		0	0	0 0	0 0	0	0	0	0		0	0	0	0	0			0				0	0
Grand murin	Repro (en femelles)	589 411	9	8 110	0 1:	9434	19881 6200 64	75 41990	0	1300 380	1755	68	355	3364	2536	0 59	00 8	083 9464	8000 2554	17 3356	1125	2860	3640	10981	92481
Grand murin	Hiver (en individue)	640 674	33	0 45	5 1	1046	1912 415 6	4068	0	100	236	3	336	674	447	0 11	21 4	899 5909	1000 1180	920	843	1080	1540	6383	25405
Petit murin	Repro (en femelles)	0		0 0	0	0 0	0 70	0 70	0	6000 80	4303	111	103	0	0	0	0			0				0	11173
1 ett mann	Hiver (en individus)	0		0	0	0 0	0 5	0 5	0	250	668	9	918	0	11	0	11			0				0	934
Barbastelle d'Europe	Repro (en femelles)	0		0 0	0	0 0	82 60 2	402	30	200 176	7 65	20	062	510	0	723 12	33	840 1052	800 269	12				0	6389
barbasterie d'Europe	Hiver (en individus)	2 9		0 26	6	37 370	690 1680 4	3225		50 160	3 27	16	585	2622	108	84 28	14	362 127	1000 148	39 215	9	650	1335	2209	11459
Minioptère de Schreibers	Repro (en femelles)	0		0 0	0	0 0	0 5500	0 5500	10000	30000 1200	10160	621	160 19	19173	3430 1	7200 398	03	0 0	0	0 0	0	4100	0	4100	111563
minopiere de schleibers	Hiver (en individus)	0		0 0	0	0 1	1 13800	0 13802		60000 2400	20146	1091		11937	835 3	3476 46 2	48	13 1	1 1	15 0	1	10021	1	10023	179234
Murin à oreilles échancrées	Repro (en femelles)	687 1370	11	7 480		554 329	3520 3250 7:	7819	10000	3500 1500	5524	340	024 8	8158	740	5245 141	43 3	474 3036	800 731	1031	2315	3800	8280	15426	81376
murin a oreilles echanciees	Hiver (en individus)	2400 687	20	3 550	0 3	3 40 446	1033 350 13	3194	0	25 8	2 296	4	103	3056	1134	413 46	03 2	071 16003	30 1810	1272	188	4080	7090	12630	42774
Murins grande taille	Repro (en femelles)					0		0		1500)	150	000	9027		9408 18 4	35			0				0	33435
murins grande tallie	Hiver (en individus)					0		0		50)	5	500	392		469	61			0				0	1361

Importance du site : Ke (Tg x Ic)

Ke : coefficient de l'espèce déterminé par rapport à la rareté de l'espèce concernée au niveau européen et national (cf. classification des chauves-souris).

Tg: Type de gîte - Reproduction (R)
- Hivernage (H)
- Estivage (E)
- Transit (T)

Les gîtes R et H sont multipliés par 2 du fait de l'importance dans la biologie des chiroptères.

Ic : Importance des colonies

≥ 5 < 20 ind. = 1 ≥ 20 < 300 ind. = 2 ≥ 300 < 1000 ind. = 3 ≥ 1000 ind. = 4

TgxIc = 2xlcR + 2xlcH + 1xlcE + 1xlcT

Ce calcul se fait pour chaque espèce présente dans la cavité sur des effectifs supérieurs à 5 individus et sur l'intérêt du site pour l'espèce (par ex., le transit d'une espèce n'est comptabilisé qu'à partir du moment où des effectifs sont supérieurs aux effectifs estivaux ou hivernaux).

Evaluation finale du site (Kel(Tglxlcl) + Ke2(Tg2xlc2)+ - - - + Ken(Tgnxlcn))

CLASSIFICATION DES CHAUVES-SOURIS

Cette classification est une moyenne réalisée d'après le statut au niveau Européen et Français des livres « Conservation of European Bats » (STEBBINGS, 1986) et le livre rouge de la faune menacée en France (MAURIN & KEITH, 1994) en adaptant aux découvertes récentes de la génétique.

Attribution des coefficients

Coefficient 4

Barbastelle d'Europe, Grand murin, Grand rhinolophe, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Murin de Capaccini, Murin des marais, Murin du Maghreb, Petit murin, Petit rhinolophe, Rhinolophe de Mehely, Rhinolophe euryale.

Coefficient 3

Grande Noctule, Molosse de Cestoni, Murin à moustaches, Murin d'Alcathoe, Murin de Brandt, Murin de Natterer, Noctule commune, Noctule de Leisler, Oreillard des montagnes, Oreillard méridional, Oreillard septentrional, Pipistrelle de Nathusius

Coefficient 2

Murin de Daubenton, Pipistrelle de Kuhl, Pipistrelle pygmée, Sérotine bicolore, Sérotine commune, Sérotine de Nilsson, Vespere de Savi

Coefficient I

Pipistrelle commune

Les intérêts :

- site d'intérêt **international** : note générale supérieure à 110 points ou accueille plus de 10% des effectifs nationaux d'une espèce.
- site d'intérêt **national** : note générale entre 80 et 110 points ou accueille plus de 5% des effectifs nationaux d'une espèce
- site d'intérêt **régional** : note générale entre 50 et 80 points ou accueille plus de 10% des effectifs régionaux d'une espèce
- site d'intérêt **départemental** : note générale inférieure à 50 points

Cette méthode permet une hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire au niveau régional et surtout au niveau des sites. Elle est disponible en détail sur http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Methode de hierarchisation des enjeux Natura 2000 definition cle 7e13ff.pdf

Elle est basée sur deux étapes :

1/ Une note de responsabilité régionale est définie pour chaque espèce (annexe 1) et est croisée au niveau de sensibilité. Ce dernier est établi à partir de 4 critères : l'aire de répartition, l'amplitude écologique, le niveau d'effectifs, la dynamique des populations en France (annexe 1).

Lorsqu'un indice n'est pas connu pour une espèce, la note de l'indice est par défaut la valeur moyenne, à savoir 2. Ces indices sont donc amener à évoluer en fonction de la connaissance.

La note moyenne obtenue est calculée sur les indices dont la note est connue et est arrondie à l'unité supérieure quand la note est égale ou supérieur à x,5 (2,5 = 3, mais 2,4 = 2).

La note finale de l'espèce est obtenue par l'addition de la note de responsabilité régionale et de la note moyenne des indices de sensibilité de l'espèce.

Cette 1^{ere} étape est celle dont le groupe de travail s'est inspiré pour le calcul de la note de hiérarchisation des gîtes à Chiroptères (PNAC2, 2013)

2/ La 2^{ème} étape permet la hiérarchisation des enjeux par sites. Le calcul de la responsabilité du site est obtenu en divisant l'effectif par le chiffre de référence régional.